

Le Programme COPIP

Le programme COPIP (Clean Oceans Project Identification and Preparation) permettra d'identifier et de préparer des projets en Afrique subsaharienne qui contribuent à réduire les rejets de plastiques dans les océans.

Pays bénéficiaire et promoteurs

Les pays bénéficiaires du COPIP sont les pays côtiers d'Afrique subsaharienne éligibles, à l'exception de l'Afrique du Sud.

Les promoteurs cibles sont les autorités locales et les municipalités et leurs services publics, les organisations régionales, nationales et locales (y compris les ONG, les instituts de recherche, les universités) et les entreprises du secteur privé impliquées dans la gestion des déchets solides, des eaux usées et des eaux pluviales.

Autorité contractante et mandat

Le pouvoir adjudicateur est la Banque européenne d'investissement (BEI), qui est la banque de l'Union européenne. Bien que les principales activités de la BEI se concentrent sur l'Europe, elle est un partenaire actif du financement du développement dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) depuis 1963. La BEI soutient la politique extérieure et la politique de développement de l'Union européenne.

Actuellement, la BEI opère en Afrique subsaharienne dans le cadre de l'Accord de partenariat ACP-UE, également connu sous le nom d'Accord de Cotonou.

L'initiative pour les océans propres

L'initiative pour les océans propres (Clean Ocean Initiative - COI), qui constitue la base et le cadre du COPIP, a été lancée par la BEI, le groupe KfW et l'Agence française de développement (AFD) en octobre 2018. Les trois banques se sont engagées à atteindre un objectif de financement de la COI, comprenant à la fois des prêts et des subventions de 2 milliards d'euros au cours de la période du 1er octobre 2018 - 31 décembre 2023.

En octobre 2020, les banques promotionnelles nationales italienne et espagnole CDP et ICO se sont jointes à l'initiative. Les types de projets qui contribuent aux objectifs de la COI, et qui sont éligibles dans le cadre du COPIP, sont énumérés ci-dessous.

La gestion des déchets solides avec un accent sur les plastiques

- Collecte, prétraitement, recyclage/récupération des plastiques, des autres matériaux recyclables et des biodéchets
- Élimination durable des déchets résiduels dans les décharges sanitaires
- Gestion des déchets dans les ports pour réduire les déchets marins
- Projets innovants dans le domaine des plastiques qui contribuent à réduire les rejets de plastiques dans les océans, ou à développer des plastiques réutilisables/recyclables ou biodégradables nouveaux/améliorés

- Soutien institutionnel pour la prévention des plastiques et le développement du marché : RPE, interdiction des plastiques à usage unique, marchés publics écologiques, intégration et soutien de la chaîne de valeur, sensibilisation du public, etc.

Couverture : Gestion des plastiques et des déchets sur terre, dans les rivières et dans les zones côtières proches de la mer, couvrant également les établissements informels, le secteur informel, les nouvelles formes de collecte telles que les centres de rachat, et le soutien de la chaîne de valeur.

Systèmes de gestion des eaux usées

- Stations d'épuration des eaux usées
- Réseaux de collecte des eaux usées
- Systèmes de gestion des boues

Couverture : les systèmes doivent réduire les rejets de plastiques (y compris les microplastiques) dans les cours d'eau, les rivières et les océans, par exemple au moyen d'écrans, de pièges et d'autres mesures similaires dans les flux d'entrée, de prétraitement et de sortie, et les projets doivent prévoir une manipulation acceptable des plastiques/des déchets extraits.

Systèmes de gestion des eaux pluviales urbaines

- Nouveaux systèmes de drainage et de gestion des eaux pluviales
- Rénovation et amélioration des systèmes de drainage et de gestion des eaux pluviales existants

Couverture : Objets/composants qui contribuent à prévenir le rejet de déchets/plastiques dans les égouts, les voies navigables et l'océan par le contrôle des eaux d'orage. Les projets doivent inclure des pièges à déchets/plastiques ou d'autres mesures similaires pour empêcher le rejet de plastiques et une manipulation acceptable des plastiques/déchets extraits.

Portée du programme COPIP

Le programme COPIP permettra d'identifier, d'évaluer et de préparer la mise en œuvre de projets de gestion des déchets solides, des eaux usées et des eaux pluviales en Afrique subsaharienne dans les secteurs public et privé.

L'équipe COPIP identifiera une réserve de 20 projets, dont cinq seront préparés, y compris les termes de référence pour le soutien à la mise en œuvre des projets.

En collaboration avec le promoteur et d'autres parties prenantes, les consultants mettront en œuvre cinq projets pilotes afin de valider le concept des composantes ou des approches de projet sélectionnées et de sensibiliser et d'engager les parties prenantes locales

Les consultants mèneront également des activités de transfert de connaissances et d'expertise en matière de développement, de gestion, de financement, d'exploitation et de techniques de maintenance de projets à des promoteurs de projets du secteur public et/ou privé et à d'autres homologues gouvernementaux.

Les projets seront sélectionnés et mis en œuvre dans des villes côtières et riveraines proches du littoral où les besoins sont clairs et tangibles et où les chances de durabilité, de réussite et de valeur de démonstration sont élevées.

Fournisseur de services

Le programme COPIP est réalisé par un consortium de consultants composé de Tetra Tech International Development et d'EGIS Eau.

Contacts COPIP

BEI :

- **Responsable du programme d'assistance technique** : Carmelo COCUZZA, e-mail : c.cocuzza@eib.org, Tél : +352 4379 84209
- **Expert en déchets** : Jonas BYSTRÖM, e-mail : j.bystroem@eib.org, Tél : +352 4379 87659
- **Expert en eau** : Harald SCHÖLZEL, e-mail : h.schoelzel@eib.org, Tél : +352 4379 82747

Consultant :

- **Chef d'équipe** : Klaus BUCHHOLZ, Klaus.buchholz@copip.eu, Tél. : +962 79 666 7826
- **Expert en déchets** : Eva RÖBEN, Eva.Roben@copip.eu, Tél : +32 491 735317
- **Expert en eau** : Andreas ENZINGER, Andreas.Enzinger@copip.eu, Tél : +33 6 80 43 23 39
- **Responsable de programme** : Lorraine HUTCHISON, Lorraine.Hutchison@copip.eu, Tél. +254 758 726 298